

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 janvier 2022

COVID 19 – Ouverture du centre de dépistage éphémère à Cagnac à compter du mercredi 19 janvier 2022

Pour faire face à l'affluence et apporter un nouveau point de dépistage à la population, la ville de Cagnac, la préfecture de la Gironde, l'Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et la communauté de communes de Latitude Nord Gironde s'associent pour l'ouverture d'un centre de dépistage éphémère.

Un centre éphémère de dépistage ouvrira à compter du mercredi 19 janvier 2022 :

Salle polyvalente de Cagnac

127 avenue de Paris

33620 Cagnac

Ce centre de dépistage sera ouvert de 10h00 à 16h00 du mercredi 19 janvier au mercredi 26 janvier 2022 (hors samedi et dimanche).

Il sera accessible à tous sans rendez-vous.

Chaque personne devra donc se présenter avec sa carte vitale (carte d'identité pour les mineurs).

La sous-préfète de Blaye, Charlène DUQUESNAY, l'ARS, les élus et tiennent à remercier les agents communaux et intercommunaux ainsi que l'association départementale de protection civile mobilisés pour pouvoir ouvrir ce centre de dépistage éphémère dans les meilleurs délais.